

Le 8 mars 2020, marchons encore pour l'égalité !

Ce sont leurs luttes qui ont permis aux femmes de conquérir leurs droits. Les lois pour l'égalité entre les femmes et les hommes sont là, elles sont même nombreuses, et touchent à nombre de domaines : salaires, champ professionnel (de l'embauche à la promotion en passant par les conditions de travail), droit des femmes à disposer de leurs corps, contre les violences... Pourtant, l'égalité réelle est loin d'être acquise et les femmes doivent toujours se battre pour défendre ces droits et lutter contre les diverses formes de la domination patriarcale à tous les niveaux : au travail, dans la rue, à la maison...

La patrie (peu) reconnaissante

La patrie reconnaît ses «grands» hommes mais pas ses «grandes» femmes : seulement 5 femmes au Panthéon – pour 73 hommes – et l'éloge de l'une d'entre elle loue *«toutes les qualités rares qui permettent à une femme belle, gracieuse, douce, aimable et cultivée d'être associée aux préoccupations, aux rêves et aux travaux d'un homme de génie»*. Autant de qualités prétendument féminines... Dans les musées, les artistes femmes sont très largement sous-exposées, à peine 15% programmées entre 2012 et 2016¹. Faut-il que les femmes soient nues pour entrer dans les musées ? Au cinéma, les femmes sont largement sous-représentées : sur 50 sélectionnés pour la catégorie «meilleur film» depuis 2010, 4 ont été réalisés par

une femme... et aucune lauréate !

En littérature, les prix littéraires font également la part belle aux hommes 81 % de lauréats au Goncourt, 63 % au Femina...

Dans la Culture, comme dans le reste du monde du travail, les femmes sont moins bien rémunérées que leurs homologues masculins : 43 % de moins dans la bande dessinée, par exemple.

Ces secteurs sont largement subventionnés par le ministère de la Culture. **Le ministre a fait des annonces à ce sujet, espérons qu'elles soient rapidement suivies d'effets.**

¹ tous les chiffres issus de l'Observatoire 2019 de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication et du rapport du HCE de 2018 *Inégalité entre les femmes et les hommes dans les arts et la culture. Acte II.*

Égalité Femmes/Hommes : un état des lieux peu flatteur au ministère de la Culture

Les inégalités au sein de notre ministère sont légions :

- discriminations dans le domaine des rémunérations;
- iniquité dans les évolutions de carrière;
- encadrement supérieur fortement masculin et donc non représentatif de la population du ministère;
- tabou – comme partout ailleurs – sur les violences sexistes et sexuelles...

Au sein du ministère, les femmes sont largement minoritaires dans les filières techniques et surreprésentées dans les filières administratives. Quant au plafond de verre, il reste difficile à briser. Et assurément la direction du ministère ne donne pas l'exemple : 25 % de femmes directrice générale ou secrétaire générale. Bon an mal an, les établissements publics, les services à compétences nationales sont dirigés pour un tiers par des femmes.

Dans les DRAC, c'est un peu mieux que l'an passé avec 33 % de femmes directrice régionale et seulement 25 % directrice régionale adjointe responsables de pôle. Notons qu'au 1er janvier 2019, pas une femme à la tête d'un établissement relevant du spectacle vivant n'a été nommée². **Plus on monte dans la hiérarchie, moins les femmes sont nombreuses au ministère de la Culture !**

Et la composition des jurys de concours ne garantit toujours pas un recrutement non sexiste.

Au ministère de la culture, les hommes dirigent et se recrutent !

En terme de rémunération, les inégalités semblent se réduire très, très doucement. Mais elles persistent pour les catégories A et C. Les primes et

² Centre national de la danse, Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, Comédie-Française, établissement public du parc et de la grande halle de la Villette, Opéra-Comique, Opéra national de Paris, Philharmonie de Paris, Théâtre national de Chaillot, Théâtre national de l'Odéon, Théâtre national de la Colline, Théâtre national de Strasbourg.

l'individualisation des rémunérations participent très largement de cet écart : le montant des primes des femmes est inférieur dans dix-sept corps de fonctionnaires sur les vingt-huit recensés au ministère.

Cet écart est particulièrement visible pour les catégories A ; rien d'étonnant vu les faibles niveaux de revenus des agent-es en catégorie C.

Violences dans la Culture et dans la société : la honte doit changer de camp !

Depuis les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, la parole des femmes a commencé à se libérer bien qu'elle soit trop souvent remise en cause. Dans le monde de la Culture, derrière le strass et les paillettes, c'est comme ailleurs :

- mains sur les cuisses,
- insultes sexistes,
- harcèlements sexuel et moral,
- féminicides,
- élèves contraintes d'éviter des professeurs,
- humiliations,
- remarques sur l'apparence,
- présupposés sexistes sur la qualité du travail,
- viols,
- violences intra-familiales, baisers forcés...

Et une bonne partie du débat porte sur la nécessité de distinguer l'homme et l'artiste. **Il est temps de mettre fin à l'hypocrisie, de reconnaître la réalité de cette violence et de la combattre !**

Le ministère a fait dernièrement les choux gras de la presse mais il ne faut pas que cela occulte les autres agresseurs, qui sévissent quotidiennement. Dans

une enquête de l'IFOP, 32 % des femmes disent avoir été harcelées ou agressées sexuellement au travail³ mais pour 3 français-es sur 4 il est difficile de faire la différence entre séduction et harcèlement⁴.

Comment dénoncer des violences sexuelles lorsque les définitions sont méconnues ? Entre 122 et 149 femmes ont été assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019 et on estime à 219 000 les femmes victimes de violences conjugales (ex-conjoint inclus)⁵. **La prévention est nécessaire, l'accompagnement et la protection des victimes sont indispensables.**

Que ce soit dans le monde de la Culture comme dans la société, pour que cessent les violences sexistes et sexuelles, pour que la honte change enfin de camp, il est nécessaire de déconstruire les stéréotypes de genres et de mettre fin à la domination patriarcale.

Le ministère doit prendre ses responsabilités au plus vite !

3 Source enquête IFOP - 2018 pour VieHealthy.com

4 Enquête défenseur des droits 2014

5 <https://stop-violences-femmes.gouv.fr/les-chiffres-de-reference-sur-les.html>

Le 8 mars : une journée de lutte pour l'égalité !

Le 8 mars n'est pas la journée de « la » femme : c'est une journée **internationale de lutte pour les droits des femmes !** C'est une date pour rendre visible les combats des femmes, fortement mobilisées contre les violences sexistes et sexuelles le 23 novembre dernier et depuis le 5 décembre contre l'inique « réforme » des retraites dont elles seront les premières pénalisées (cf. tract intersyndical du 2 mars).

Les femmes refusent de continuer à travailler gratuitement, d'être sous-payées, d'être enfermées dans

les temps partiels, de ne pas avoir de perspective de carrière et d'être confrontées à des violences sexistes et sexuelles. **Il faut s'attaquer au système patriarcal partout, tout le temps : dès l'école maternelle, dans la rue, dans les médias, dans les entreprises, au travail comme dans toutes les organisations collectives, et bien sûr dans la Culture.** C'est ce système qui « autorise et tolère » socialement les conduites de dominations et de violences envers les femmes.

Parce que les femmes partout dans le monde se lèvent et luttent pour l'égalité et leur émancipation, soyons les grandes gagnantes ce 8 mars !

**Participons à toutes les actions qui auront lieu !
Marches unitaires des femmes le 8 mars partout en France
A Paris 14h Place d'Italie**